

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques DUCROCQ, Maire.

Etaient présents : DUCROCQ Jacques, LAFAGES Thérèse, TOURNON Marie-José, BERLAK Colette, BOULANGE Virginie, MAZINGARBE Jean-Claude, EDME Jacques, COMYN Dorothée, DERISQUEBOURG Laurence, POPELIER Caroline, TRIPLET Bernadette, FONTAINE Christophe, ROUZE Annick, DELBART Jacques, LEMAHIEU Robert, WYTS Xavier, BROUX Eric.

Absents ayant donné pouvoir : VANHUFFEL André à MAZINGARBE Jean-Claude, TIMMERMAN Guillaume à LAFAGES Thérèse, GORRILLOT Jean-Pierre à BERLAK Colette, RYCKEBUSCH Monique à DUCROCQ Jacques, BLOIS Bernadette à LEMAHIEU Robert

Absente excusée : VILAIN Carmen.

Secrétaire de séance : COMYN Dorothée

### **OBJET : APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 03 & 19 DECEMBRE 2019**

Madame BERLAK demande la correction de deux fautes d'orthographe.  
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarque.

### **OBJET : LISTE DES MARCHES CONCLUS PAR LA COMMUNE EN 2019**

Vu l'arrêté du 21 juillet 2011 relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les personnes publiques,  
Vu la délibération n° 16-03-2014 en date du 30 mars 2014 portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Après avoir entendu l'intervention de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend acte, à l'unanimité, de la liste présentée relative aux marchés conclus par la commune en 2019 d'un montant supérieur à 25 000,00 € HT.

MONTANT ANNUEL EN EUROS HT	OBJET	ATTRIBUTAIRE	
		NOM	CODE POSTAL & VILLE
<b>TRAVAUX</b>			
148 000.00	Création d'un centre périscolaire – Lot 1 – VRD	COLAS	59536 WAVRIN
114 788.50	Création d'un centre périscolaire – Lot 2 – Gros œuvre, carrelage, faïence	ASPROBAT MENDES	59200 TOURCOING
90 370.40	Création d'un centre périscolaire – Lot 3 – Charpente	AMBOIS	62560 FAUQUEMBERGUES
165 720.32	Création d'un centre périscolaire – Lot 4 – Couverture, bardages, façades	NORD France COUVERTURE	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
48 000.00	Création d'un centre périscolaire – Lot 5 – Menuiserie extérieure, serrurerie	ALNOR	59112 ANNOEULLIN
40 893.61	Création d'un centre périscolaire – Lot 7 – Electricité	MAZINGARBE	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS
92 400.00	Création d'un centre périscolaire – Lot 8 – Plomberie & chauffage	HYDROLINE	59370 MONS EN BAROEUL
20 793.73	Création d'un centre périscolaire – Lot 9 – Revêtements de sols & murs	VANDENDRIESSCHE	59170 CROIX
<b>720 966.56</b>	<b>TOTAL DE LA CREATION DU CENTRE PERISCOLAIRE</b>		
101 704.33	Nettoyage et hydrofugation de l'église	SARL SEB	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS

<b>FOURNITURES &amp; SERVICES</b>			
162 000	Fourniture de repas pour la restauration scolaire et pour la livraison de repas à domicile en liaison froide	SOBRIE RESTAURATION	59200 TOURCOING
51 264	Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés des PCE (Lot 1)	SAS GAZ DE BORDEAUX	33075 BORDEAUX
87 552	Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés des PCE (Lot 2)	SOCIETE D'APPROVISIONNEMENT DE VENTE D'ENERGIES (SAVE)	75000 PARIS

**OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN 2019 DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n° 16-03-2014 en date du 30 mars 2014 portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Décision Maire N°1-2019 - fixation tarifs spectacle Il était une fois la forêt – 13.01.19
- Décision Maire N°2-2019 - fixation tarifs spectacle – 09.03.19
- Décision Maire N°3-2019 - fixation tarifs Belles sorties 2019 - 19.10.2019
- Décision Maire N°4-2019 - fixation tarifs 1000 Notes en mélantois (ANNULE)
- Décision Maire N°5-2019 - fixation tarifs carte C'ART
- Décision Maire N°6-2019 - fixation tarifs 1000 Notes en mélantois V2

**OBJET : PROGRAMME CULTUREL 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

La commune met en place un programme culturel à destination de l'ensemble des sainghinois. Il se décline sur plusieurs moments forts chaque année et trouve son point d'orgue par l'organisation d'un événement exceptionnel.

En 2020, le programme se déroule de la manière suivante :

<b>Evénement</b>	<b>Date</b>	<b>Programme</b>	<b>Lieu</b>	<b>Public</b>	<b>Tarifs</b>
Spectacle Enfants	19/01/2020 – 16h	Yves DUREVE : <i>La malle de mon père</i>	Salle des fêtes	Jeune public	3 €
Spectacle Adultes	15/03/2020 – 15h30	Cie PIED de Nez : Spectacle d'improvisation	Salle des fêtes	Tout public	5 €
Film/Conférence	19/03/2020	Association Pour un sourire d'enfant	Salle des fêtes	Tout public	Gratuit
Exposition/Musique	26/04/2020	Soul of the woods : Du bois à l'instrument de musique (saison 2)	Bois de la Noyelle	Tout public	Gratuit
Spectacles de rue	07/06/2020	Fête du village : animations diverses extérieures	Centre bourg	Tout public	Gratuit
Concerts		Fête du village : concert en programmation	Salle des fêtes	Ados / Adultes	Gratuit
Concerts	21/06/2020	Fête de la Musique : Chorale de l'Amitié / Démonstration-Concert de handpan	Eglise	Tout public	Gratuit
Spectacle pyrotechnique	14/07/2020	Fête Nationale : Feu d'artifice	Terrain de football	Tout public	Gratuit
Concert Exceptionnel	01/10/2020 – 20h	Orchestre National de Lille en formation complète : Beethoven / Tchaïkovski	Complexe Sportif	Tout public	10 €

Concert	08/11/2020	Belles Sorties : Chœur régional des Hauts de France	Eglise	Tout public	3 €
Concert	12/2020	Concert en programmation à destination des adolescents	Salle des fêtes	Ados	Gratuit
Spectacle vivant	15/12/2020	Noël des écoles : spectacle vivant les enfants des écoles	Salle des fêtes	Jeune public	Gratuit
Festival « 1 000 Notes en Mélantois »	Pas de festival en 2020 en raison de la réception de l'Orchestre National de Lille				

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :  
**ACTE** de l'information donnée sur le programme culturel annuel de la commune.

**OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A DES BESOINS LIES A DE L'ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2°,

Considérant que les élections municipales, l'installation d'un nouveau conseil et l'organisation des événements culturels et de loisirs rendent nécessaires de renforcer le service administratif pour la période du 13 mars au 30 juin 2020 inclus,

Sur le rapport de ses membres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précité pour les périodes suivantes :

- Un agent du 13 mars 2020 au 30 juin 2020 inclus, à raison d'un maximum de 23h par semaine.

Monsieur le Maire est chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération du candidat selon la nature des fonctions et de son profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence. Les crédits correspondants seront inscrits au budget à l'article 6413.

Le Maire :

**CERTIFIE** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

**INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**OBJET : AFFAIRES DIVERSES**

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h24